

4.4.3.1.5. Ourlets à *Asystasia gangetica* des plages de galets

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.5.1.5

Correspondance TMNHR : 17.911 Formations herbacées des plages de galets (Réunion)

Zone de référence : Le Chaudron, Saint-Denis (X : 343318; Y : 7689863)



Photographie 84 : Ourlet à *Asystasia gangetica*

Diagnostic structural

Cette végétation présente une physionomie ourlière herbacée hémisciaphile, dense et fermée à *Asystasia gangetica* pouvant atteindre 70 cm de hauteur et occupant des surfaces de 30 m².

Diagnostic écologique

Ourlets nitrophiles, hygroclines littoraux secondaire exotique des plages de galets à *Asystasia gangetica*

N.B : Les groupements à *Asystasia gangetica* ne doivent pas être confondus avec les groupements à *Asystasia* sp. 1 qui est un taxon endémique de Madagascar, des Comores et des Mascareignes.

Synécologie :

Cet ourlet se développe sur les plages de galets préférentiellement en arrière littoral, profitant de l'ombre des fourrés adlittoraux (*Pithecellobium dulce*, *Schinus terebinthifolius*). Les zones sur lesquelles se développe ce type de végétation ont été remaniées et se localisent près des zones humides s'accommodant alors de conditions hygroclines.

Syndynamique :

Cet habitat situé spatialement en arrière des végétations de haut d'estran à *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* est considéré comme une végétation secondaire. Cette végétation est ensuite remplacée par des fourrés secondaires exotiques comme par exemple les fourrés à *Schinus terebinthifolius*.

Synchorologie :

Cet habitat est très commun sur les plages de galets du nord et est de l'île de La Réunion.

Cet habitat se caractérise par une espèce exotique *Asystasia gangetica*, fréquente sur l'ensemble des îles des Mascareignes et dont l'aire de répartition s'étend sur l'ensemble de l'Océan indien. Cette répartition laisse penser que l'espèce peut également former des ourlets herbacés au sein d'autres régions dans le monde.

Diagnostic flore

Cette végétation est très appauvrie du fait de la forte abondance d'*Asystasia gangetica*. Les relevés comprennent en moyenne 5,1 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Asystasia gangetica*

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Canavalia rosea*, *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis*, *Stenotaphrum dimidiatum*, *Cynodon dactylon*, *Macroptilium atropurpureum*

Variation du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat est caractérisé par une espèce exotique envahissante, sur l'île de La Réunion et côtée « 4 » selon l'échelle de LAVERGNE (*en prép.*), qui considère l'espèce comme « un taxon exotique envahissant se propageant dans les milieux naturels ou semi-naturels avec une densité plus ou moins importante sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation ».

Asystasia gangetica forme un couvert végétal dense, sans doute en concurrence avec les espèces indigènes et notamment les végétations indigènes de haut d'estran à *Ipomoea pes-caprae* subsp. *brasiliensis* et *Canavalia rosea*. Même si ces deux habitats évoluent dans des conditions différentes, il arrive parfois que ces végétations se juxtaposent.

Cet habitat ne présente pas d'intérêt floristique particulier.

Cet habitat exotique envahissant présente un intérêt patrimonial très faible.

Discussion syntaxonomique

Aucune classification syntaxonomique ne semble avoir été établie pour ce groupement.

Néanmoins, ce groupement possède une réalité statistique et de « terrain » et son rattachement phytosociologique pourrait être établi au rang de l'association :

Association : *Asystasietum gangeticae* ass.nov.

De plus, en l'absence de données sur l'aire de répartition à l'échelle indo-pacifique et mondiale des ourlets hygroclines à *Asystasia gangetica*, les rangs phytosociologiques supérieurs ne peuvent être mis en évidence.